

# Spécialités à base de propranolol 40 mg, comprimé – [chlorhydrate de propranolol]

PUBLIÉ LE 12/12/2025 - MIS À JOUR LE 29/05/2026

TENSION D'APPROVISIONNEMENT 27/11/2025

## DCI

Chlorhydrate de propranolol

## Indications

- Hypertension artérielle ;
- Prophylaxie des crises d'angor d'effort ;
- Traitement au long cours après infarctus du myocarde ;
- Traitement de certains troubles du rythme : supraventriculaires (tachycardies, flutters et fibrillations auriculaires, tachycardies jonctionnelles) ou ventriculaires (extrasystoles ventriculaires, tachycardies ventriculaires) ;
- Manifestations cardio-vasculaires des hyperthyroïdies et intolérance aux traitements substitutifs des hypothyroïdies ;
- Signes fonctionnels de la cardiomyopathie obstructive ;
- Traitement de fond de la migraine et des algies de la face ;
- Tremblements, en particulier essentiels ;
- Manifestations fonctionnelles cardiaques à type de tachycardie et de palpitations au cours des situations émotionnelles transitoires ;
- Prévention des hémorragies digestives par rupture de varices oesophagiennes (prévention primaire) et de leur récurrence (prévention secondaire) chez les patients atteints de cirrhose : la prévention d'une première rupture de varice oesophagienne est limitée aux patients ayant une hypertension portale, chez lesquels l'examen endoscopique révèle des varices oesophagiennes de tailles intermédiaire ou volumineuse (stade II ou III).

## Laboratoire exploitant

Accord Healthcare France ; Arrow Génériques ; Biogaran ; EG Labo Eurogenerics ; Teva Santé

## Observations particulières

- Situation en ville : tension
- Situation à l'hôpital : non impactée
- Rupture de stock des spécialités Accord et Teva
- Tension d'approvisionnement des spécialités Arrow, Biogaran et EG Labo
- [Consultez la conduite à tenir dans le cadre des tensions](#)
- Date de remise à disposition prévue : courant 2026

*Afin de sécuriser autant que possible la situation en France et de préserver les stocks disponibles, la vente et l'exportation du médicament par les grossistes répartiteurs vers l'étranger est interdite à compter de la publication de cette fiche d'information sur notre site (application de la loi de santé publique 2016-41 publiée au Journal Officiel le 27 janvier 2016 et des dispositions des articles L. 5121-30 et L.5124-17-3 du Code de Santé Publique).*

*Cette mesure d'interdiction de vente en dehors du territoire national, ou aux distributeurs en gros à l'exportation, doit être appliquée et respectée jusqu'à la remise à disposition normale du médicament, permettant un approvisionnement continu et approprié du marché national.*

- Voir toutes les produits



PUBLIÉ LE 29/05/2026

Propranolol 40 mg : nouvelle dégradation de la disponibilité, nous maintenons notre recommandation

DISPONIBILITÉ DES PRODUITS DE SANTÉ  
MÉDICAMENTS